

En 2015, pour la troisième année consécutive, les comptes financiers des hôpitaux publics continuent de se dégrader. Leur déficit atteint 400 millions d'euros, soit environ 0,6 % des recettes.

### Les comptes financiers des hôpitaux publics se dégradent à nouveau en 2015

En 2015, les comptes financiers des hôpitaux publics se dégradent à nouveau. Leur déficit global continue de se creuser, pour atteindre 400 millions d'euros. Leur rentabilité nette, qui était devenue positive en 2012 (0,2 % des recettes) après six années de déficit, s'est de nouveau dégradée régulièrement depuis, passant à -0,2 % en 2013 et -0,4 % en 2014, pour atteindre -0,6 % en 2015 (tableau).

Cette détérioration de la situation financière concerne notamment les centres hospitaliers régionaux hors AP-HP, qui sont plus nombreux à être en déficit (21 en 2015, contre 19 en 2014 et 17 en 2013). Ce déficit représente 40 % du déficit global en 2015, contre un quart en 2014. Leur rentabilité nette se détériore fortement et s'établit à -1,3 % en 2015, contre -0,7 % en 2014 et -0,3 % en 2013.

En 2015, le déficit croissant du résultat net s'explique en grande partie par la poursuite de la dégradation du résultat d'exploitation, alors que celui-ci avait progressé chaque année de 2007 à 2012 (graphique 1). Le résultat financier reste, lui, fortement déficitaire, quoique stabilisé, et pèse désormais lourdement sur le résultat net, malgré la progression du résultat exceptionnel observée entre 2012 et 2015, qui s'explique surtout en 2015 par une augmentation des opérations de capital.

### Les recettes des établissements publics sont estimées à près de 76,7 milliards d'euros en 2015

En 2015, les recettes totales des établissements publics, hors rétrocession de médicaments, poursuivent leur progression (+2,1 % en 2015, après +2,3 % en 2014). Elles atteignent 76,7 milliards d'euros, dont 67,5 milliards imputables au budget principal.

Le budget principal est ventilé en trois catégories de recettes et en quatre catégories de dépenses. L'Assurance maladie finance le budget de l'hôpital à hauteur de 52 milliards d'euros, soit 2,1 % de plus qu'en 2015. Ces financements sont constitués principalement des recettes de la tarification des séjours, des forfaits et des dotations. Les assurances complémentaires et les patients continuent d'en financer 5,6 milliards d'euros en 2015. Les autres recettes, elles, augmentent de 3,7 % pour s'établir à 9,7 milliards d'euros. Elles correspondent, par exemple, aux prestations effectuées au profit de malades d'un autre établissement.

### 77,1 milliards d'euros de dépenses pour le secteur public en 2015

En 2015, les dépenses du secteur public sont estimées à 77,1 milliards d'euros, dont 88 % comptabilisées en budget principal. En 2015, comme en 2014 et en 2013, l'évolution des dépenses est supérieure à celle des recettes : +2,3 % pour les dépenses, contre +2,1 % pour les recettes.

Comme en 2014, la progression des dépenses s'explique notamment par une augmentation des dépenses à caractère médical (constituées, pour l'essentiel, de l'acquisition de médicaments et de fournitures médicales d'usage courant), qui progressent de 4,7 % (+4,1 % en 2014) et s'élèvent à 9,6 milliards d'euros en 2015. Les dépenses de personnel, qui représentent le premier poste de dépenses, ralentissent en 2015 (+1,8 %, après +2,7 % en 2014). Pour le seul budget principal, ces dépenses s'élèvent à 44,9 milliards d'euros.

Les dépenses à caractère hôtelier et général progressent de 2,5 % en 2015 et atteignent 6,8 milliards d'euros pour le budget principal. Les dépenses d'amortissements, frais financiers et dépenses exceptionnelles progressent en 2015 (+3,7 %) pour atteindre 6,7 milliards d'euros.

**Tableau** Excédent ou déficit des hôpitaux publics entre 2002 et 2015

En % des recettes

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Ensemble HP</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>1,0</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,4<sup>1</sup></b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,6</b>
<b>CHR</b>														
AP-HP	0,8	-0,3	1,6	-1,1	2,7 <sup>1</sup>	-0,2	0,2	-1,3	-1,7	-1,2	-0,3	-0,1	-0,2	0,6
Autres CHR	0,5	-0,1	0,4	-0,2	-1,1	-2,2	-2,4	-1,7	-0,9	-1,1	0,2	-0,3	-0,7	-1,3
<b>Autres CH</b>														
Grands CH	0,4	0,2	0,4	0,6	-1,3	-1,4	-0,5	-0,1	-0,2	-0,4	0,1	0,0	-0,3	-0,7
Moyens CH	0,7	0,6	0,8	0,6	-0,9	-0,7	-0,3	-0,0	-0,7	-1,1	0,0	-0,7	-0,9	-0,9
Petits CH	2,2	1,6	2,0	1,1	0,8	0,9	1,0	1,2	0,9	0,5	0,4	0,7	0,5	-0,3
CH ex-hôpitaux locaux	2,0	1,6	2,5	2,0	2,1	2,3	2,2	2,5	2,3	1,4	1,3	0,7	0,6	0,7
CH spécialisés en psychiatrie	3,2	3,1	2,3	1,2	0,4	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,4	-0,1	0,0	0,3

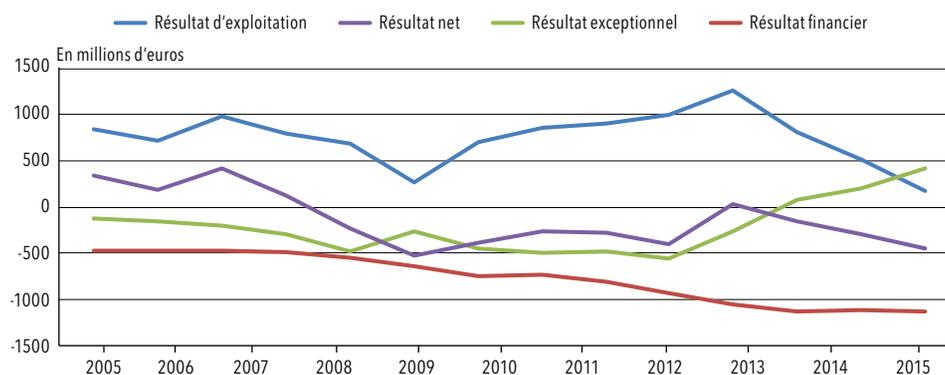
HP : hôpitaux publics ; CHR : centre hospitalier régional ; CH : centre hospitalier ; AP-HP : assistance publique-Hôpitaux de Paris.

1. Hors opérations exceptionnelles de l'AP-HP, la rentabilité économique de l'AP-HP en 2006 s'élève à 1,1 % et celle de l'ensemble des hôpitaux publics à -0,5 %.

**Note** > 1 CH est devenu CHR en 2012.

**Champ** > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFIP, SAE, calculs DREES.

**Graphique 1** Compte de résultat des hôpitaux publics entre 2002 et 2015

**Champ** > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), hors SSA.

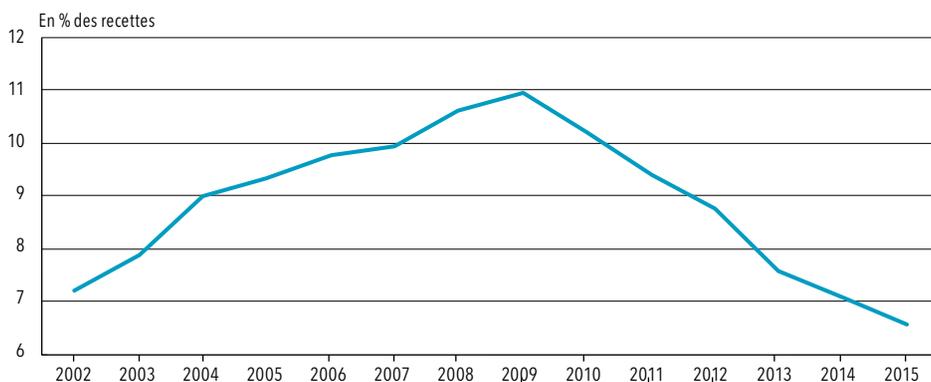
**Sources** > DGFIP, SAE, calculs DREES.

## Les investissements baissent à nouveau en 2015 et le taux d'endettement se stabilise

Les investissements représentent 4,5 milliards d'euros en 2015 et la part des dépenses d'investissement rapportées aux recettes continue de baisser, comme le préconise le cadre de la stratégie nationale d'investissement. L'effort d'investissement avait été très soutenu jusqu'en 2010 sous l'impulsion des plans nationaux Hôpital 2007 et Hôpital 2012. En 2015, elle s'établit à 6,6 %, contre 7,1 % en 2014 (graphique 2). Parallèlement à la

diminution de l'effort d'investissement, la progression de l'encours de la dette des hôpitaux publics ralentit encore pour atteindre 29,7 milliards d'euros en 2015, dans un contexte où les enveloppes nationales dédiées à l'investissement sont placées sous forte contrainte. Le taux d'endettement financier, qui mesure la part des dettes au sein des ressources stables (constituées des capitaux propres et des dettes financières), se stabilise autour de 50 % depuis 2012, après avoir significativement augmenté depuis le début des années 2000 (graphique 3). ■

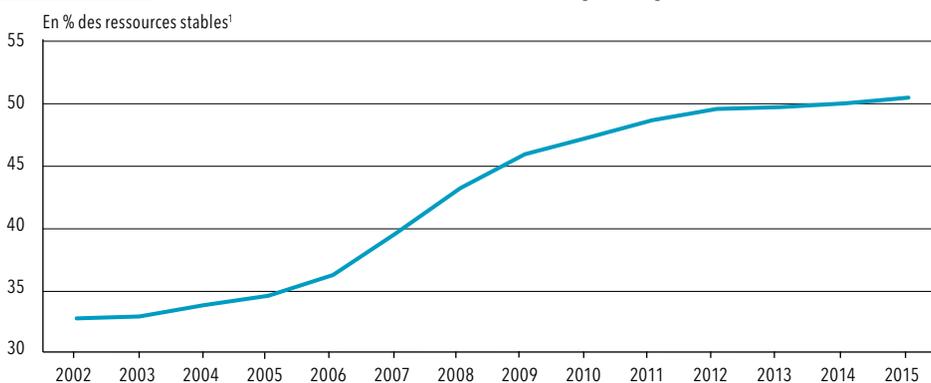
### Graphique 2 Évolution de l'effort d'investissement des hôpitaux publics entre 2002 et 2015



**Champ** > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFIP, SAE, calculs DREES.

### Graphique 3 Évolution du taux d'endettement des hôpitaux publics entre 2002 et 2015



1. Les ressources stables sont constituées des capitaux propres et des dettes financières.

**Champ** > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFIP, SAE, calculs DREES.

**Champ**

France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), hors le service de santé des armées (SSA). Le nombre d'établissements publics considérés dans cette étude s'élève à 886. Seules les recettes hors rétrocession ont été retenues dans l'analyse.

**Définitions**

- **Recettes** : elles correspondent aux recettes totales définies par les comptes commençant par le chiffre 7 de la nomenclature M21, soit en grande partie les recettes de l'activité hospitalière, les recettes financières et exceptionnelles.
- **Centres hospitaliers (CH)** : ils sont classés, dans cette fiche, en trois catégories selon leur taille, mesurée à partir de leurs recettes : les grands CH (plus de 70 millions d'euros), les CH moyens (entre 20 et 70 millions d'euros) et les petits CH (moins de 20 millions d'euros).
- **Rétrocession de médicaments** : les établissements publics ont la possibilité de vendre des médicaments à des patients. La rétrocession de médicaments recouvre leur délivrance par une pharmacie hospitalière à des patients qui ne sont pas hospitalisés.
- **Résultat d'exploitation** : fait référence aux recettes et dépenses liées à l'exploitation normale et courante de l'établissement.

- **Résultat exceptionnel** : il comprend notamment les opérations de gestion ou des opérations de capital (cessions d'immobilisation), et les dotations aux amortissements et aux provisions pour les opérations exceptionnelles.

- **Résultat financier** : il concerne les recettes et les dépenses qui se rapportent directement à l'endettement et aux placements des hôpitaux publics.

- **Budget principal** : il présente les opérations financières des activités de court et moyen séjour et de psychiatrie.

**Pour en savoir plus**

- Yilmaz E., 2016, « La situation économique et financière des hôpitaux publics en 2014 et 2015 », *Les Dépenses de santé en 2015, résultats des comptes de la santé*, Panoramas DREES – Santé, DREES.

**Sources**

Les données comptables des hôpitaux publics sont fournies par la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Elles sont issues des comptes de résultats et de bilans des entités juridiques des établissements publics. Les données de la DGFIP ont été croisées avec la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) afin de conserver dans le champ de l'étude uniquement les établissements sanitaires.